

Groupe réflexif d'échange de pratiques et d'expériences

Présentation résumée

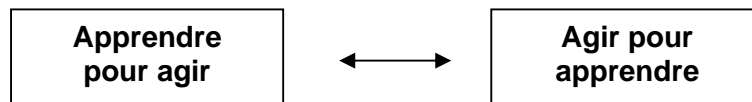
Marc Thiébaud

Caractéristiques générales

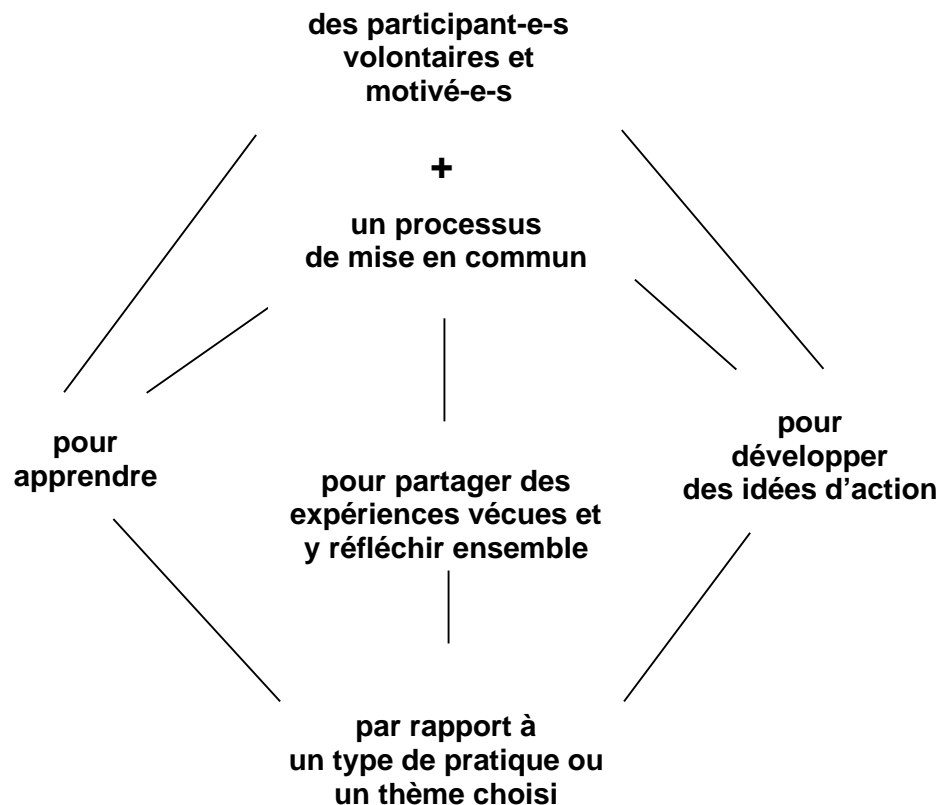
Une rencontre d'échange de pratiques et d'expériences a pour but à la fois de :

- faciliter le développement continu des ressources et compétences,
- aider la mutualisation des pratiques et réflexions présentes dans le groupe.

Les aspects de formation et d'action se complètent et se renforcent mutuellement.



De manière résumée, une telle rencontre fonctionne selon le principe d'une mise en commun des vécus des personnes : chaque participant-e apporte ses pratiques et ses expériences et bénéficie de celles des autres. Il comprend donc les caractéristiques essentielles suivantes :



Déroulement pratique

Une fois que le groupe a convenu de ses modalités générales de fonctionnement, le déroulement de base pour une séance est globalement le suivant :

- Les participant-e-s commencent par **partager et identifier leurs attentes** : quel type de pratiques, quelles thématiques ou quelles questions les intéressent ? Dans quel domaine et dans quel contexte ? Pour quel choix le groupe opte-t-il ? Ce partage et ce choix se font parfois avant la séance, d'autres fois en début de rencontre. Les attentes gagnent à renvoyer à des pratiques et des préoccupations vécues actuelles.
Il importe de trouver ce qui fait sens pour la majorité, voire la totalité des personnes présentes. Le défi consiste à parvenir à une option claire en un temps assez court, par exemple avec un tour de table durant lequel chacun-e dispose d'une minute pour s'exprimer, et à partir duquel le groupe dégage les souhaits les plus convergents.
L'échange sera d'autant plus riche que tou-te-s les participant-e-s ont des pratiques et des expériences à partager plus ou moins en lien avec la thématique retenue et que celle-ci les intéresse.
- Le travail est ensuite **centré avant tout sur les vécus** : chacun-e est invité-e à s'exprimer, le groupe étant à l'écoute et accueillant ce qui est partagé, en prenant en compte tous les apports.
- Progressivement, **les expériences sont mises en perspective** et le groupe multiplie les réflexions et les mises en lien dont chacun-e pourra tirer bénéfice dans sa pratique.
- Selon souhait et temps à disposition, des temps peuvent être réservés pour analyser une ou l'autre des pratiques évoquées. Par ailleurs, en prolongement des réflexions menées, le groupe peut chercher à identifier et mettre en perspective des apprentissages réalisés.
- **Un bilan sur le vécu de la séance** conclut le partage.

Une séance peut donc être structurée par exemple selon les **différentes étapes suivantes** (à noter que l'étape 4 est facultative) :

- | | |
|------------------|--|
| 1. Cadre général | Quelle type de pratique ? Quel contexte ? Quelle thème ou domaine ?
Quelles attentes mutuelles ? |
| 2. Le partage | Quelles expériences ? Quels résultats ?? (à tour de rôle)
Comment cela s'est-il passé ? (questions de clarification à chacun-e) |
| 3. La réflexion | Quels liens peut-on faire entre ces expériences ?
Quelles similitudes et différences ? Quelle synthèse ? |
| 4. Les options | Qu'est ce qui peut être fait de ces réflexions ?
Quelles idées d'autres pratiques possibles ?
Quelles transpositions, actions futures ? (à tour de rôle) |
| 5. Bilan | Comment a été vécue la réflexion en groupe ?
Qu'est-ce qu'on en apprend ? |

Le groupe constitue **un espace d'apprentissage, de créativité, d'enrichissement mutuel**. Il offre à la fois soutien et partage d'expériences et de réflexions. Chaque personne est impliquée et reste attentive aux autres, à la qualité des relations du groupe et à son fonctionnement.

La personne chargée de l'animation a pour rôle premier de favoriser dans le groupe des échanges durant lesquels **les ressources de toutes les personnes sont mobilisées** en lien avec les expériences partagées. Elle s'assure par ailleurs que le cadre convenu est respecté.

Variantes

Les rencontres d'échange de pratiques et d'expériences peuvent varier, tout en s'inscrivant dans le même dispositif : l'accent peut être mis de façon privilégiée sur certains buts, le fonctionnement peut être adapté au temps à disposition, aux attentes exprimées, etc.

Si le groupe choisit de prendre un temps assez conséquent, il pourra approfondir véritablement le partage et les réflexions développées et passer par les différentes étapes évoquées.

Il peut aussi opter pour consacrer du temps essentiellement à la mise en commun des vécus de chaque personne, dans l'écoute et un esprit de soutien mutuel.

À l'inverse, il peut privilégier la recherche et le partage des idées d'action ou des apprentissages réalisés en lien avec le type de pratiques choisi.

Les participant-e-s peuvent travailler avec plus ou moins d'implication personnelle : à un extrême, le partage sera très personnel et placera au centre des échanges les émotions, les besoins, les résonances et les prises de conscience de chacun-e. A l'autre extrême, les échanges resteront plus factuels et rationnels, donnant la priorité aux informations et réflexions de chacun-e.

On peut aussi accorder la priorité aux aspects de formation : un temps important est alors réservé à développer les apprentissages à partir de la pratique, à modéliser et mettre en perspective des grilles de lecture, voire à entraîner des savoir-faire ; les expériences partagées servent ainsi de point de départ à ce développement.

Certains groupes travaillent aussi en virtuel, à distance ; de manière synchrone, en utilisant des moyens tels que conférences vidéo, messageries instantanées, (dialogue en ligne) ; ou de manière asynchrone, via les plateformes d'échange, forum, etc.

Bénéfices

Les rencontres d'échange de pratiques ou de partage d'expériences permettent de :

- S'entraider en s'offrant écoute, soutien, feed-back
- Prendre du temps pour réfléchir à sa pratique et la partager avec les autres
- Découvrir de nouvelles expériences et idées
- S'enrichir mutuellement et élaborer des savoirs pratiques
- Développer son identité professionnelle et une communauté d'intérêt et de pratiques

Par ailleurs, le vécu dans un tel groupe permet de « modéliser » un fonctionnement de travail collectif qui peut être transposé de manière utile dans d'autres activités professionnelles.

En résumé

Un groupe d'échange de pratiques et d'expériences mobilise une démarche qui permet de développer une réflexion collective plus ou moins approfondie centrée sur un type de pratiques et un domaine dans lesquels tou-te-s les participant-e-s sont impliqué-e-s.

Un processus de travail convenu au sein du groupe et une animation facilitant la communication et le focus des échanges sont nécessaires pour en bénéficier pleinement.